

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	21 nov. 2017, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1 ^{er} -Mars 26, salle B.41			
PV N°	15			
Nbre de pages	8			
Présidence	Grether	Jean-Marie	Rectorat	Vice-recteur Finances et Accréditation
Participants	Ardia	David	FSE	Professeur assistant
	Biddle	David	FSE	Conseiller aux études, adjoint du Doyen
	Boulay	Charlotte	FD	Assistante doctorante
	Brunner	Philip	FS	Professeur ordinaire
	Bshary	Redouan	FS	Doyen
	Crevoisier	Olivier	FLSH	Professeur ordinaire, vice-doyen
	Fasel	Virginie	Bureau qualité	Conseillère
	Fenley	Marika	Bureau qualité	Conseillère
	Kamber	Alain	FLSH	Professeur ILCF
	Kuhn	André	FD	Professeur ordinaire
	Le Bayon	Claire	FS	Maître d'enseignement et de recherche
	Livi	Christian	FS	Conseiller aux études
	Lo Ricco Apothéloz	Sandrine	FD	Adjointe au doyen
	Monin	Marie-Cécile	FLSH	Adjointe du doyen
	Rolli	Marie- Charlotte	FD	Etudiante
	Schulthess	Daniel	Rectorat	Vice-recteur enseignement – Prof. ordinaire
	Tissot-Daguette	Benjamin	FSE	Assistant doctorant
	Voillat	Françoise	SACAD	Cheffe de service
	Yerly	Delphine	FD	Assistante doctorante
Excusés	Gomez de Mercado	Maëva	FS	Etudiante
	Hari	Olivier	FD	Professeur ordinaire
	Michoux	Anne-Claire	FLSH	Représentante du corps intermédiaire
	Oliveira Santos	Daniel	FSE	Etudiant
	Simon	Eric		Adjoint au rectorat
Responsable PV	Marika Fenley			
Date PV	22 novembre 2017			

Procès-verbal de la séance de la Commission Qualis du 21 novembre 2017

1. Composition de la Commission : nouveaux membres

Biddle David (FSE, conseiller aux études, adjoint au doyen) ; Crevoisier Olivier (FLSH, vice-doyen) ; Fasel Lauzon Virginie (Rectorat, conseillère Bureau qualité) ; Fenley Marika (Rectorat, conseillère Bureau qualité) ; Gomez de Mercado Maëva (FS, étudiante) ; Oliveira Santos Daniel (FSE, étudiant) ; Yerly Delphine (FD, assistante doctorante).

2. PV de la séance du 1^{er} novembre 2016

Une coquille est signalée dans le nom du Professeur Farsi à la page 3. Elle sera corrigée. Le procès-verbal est accepté.

3. Bilan des activités 2016-2017

Evaluation des enseignements : bilan 2016-2017

Marika Fenley présente le nombre de cours évalués et les taux de réponses obtenus, qui se situent globalement autour de 50%. Elle remarque que ces taux restent relativement faibles et indique qu'une réflexion est actuellement menée à ce sujet au Bureau qualité. David Ardia (FSE) demande s'il existe un taux de réponse cible. Ce n'est pas le cas.

Suivi des évaluations

Jean-Marie Grether présente un tableau statistique qui recense les cours mal évalués (50% ou plus de « non » ou « plutôt non » à la question obligatoire. Le tableau montre combien de cours ont été mal évalués SA2016 et SP2017 et combien de cas sont récurrents par rapport à l'année précédente (SA2015-SP2016). Jean-Marie Grether constate que le nombre de cours mal évalués reste faible. Daniel Schulthess précise que plusieurs raisons peuvent conduire à la mauvaise évaluation d'un enseignement par les étudiant-e-s : par exemple, le contenu peut ne pas être adapté au public, la thématique peut s'insérer de manière inadéquate dans le cursus, l'horaire du cours peut ne pas convenir. Ce n'est finalement que dans une fraction des cas que l'enseignant-e est « en cause » (par exemple parce qu'il utilise des méthodes d'enseignement inadaptées ou peu appréciées).

David Biddle (FSE) revient à la question du taux de réponse faible. Il demande s'il faut en déduire que les étudiant-e-s qui ne répondent pas à l'évaluation sont contents. Marika Fenley répond que c'est difficile à déterminer mais que le taux de réponse dépend de plusieurs facteurs, par exemple la transition de l'évaluation sur papier à la plateforme IS Academia. André Kuhn souhaite savoir si les décanats sont au courant des cours mal évalués. Jean-Marie Grether explique qu'un bilan est fait chaque année avec les décanats des facultés. En plus, les doyens reçoivent les statistiques agrégées des résultats des évaluations chaque semestre, incluant les cas mal évalués. Redouan Bshary, doyen de la FS confirme la réponse.

Evaluation des enseignements : travaux en cours

Marika Fenley informe que l'évaluation institutionnelle des enseignements a lieu cette année académique dans toutes les facultés sauf la FLSH. Elle rappelle la possibilité d'ajouter des questions personnalisées au questionnaire dans IS-Academia. Jean-Marie Grether montre comment ajouter une question sur IS-Academia. Il fait remarquer que l'utilisation du programme n'est pas toujours intuitive. Marika Fenley informe qu'à la fin de chaque session d'évaluation, elle a une discussion avec le responsable technique de la plateforme afin d'améliorer l'utilisation et de signaler les éventuels problèmes.

Marika Fenley informe que le prix « Credit Suisse Award for Best Teaching » a été remis cette année à un-e enseignant-e de la Faculté des sciences. Christophe Praz a reçu le prix pour son enseignement « Biologie des insectes » lors de la remise des diplômes du 16 novembre 2017. Redouan Bshary signale avoir entendu des commentaires critiquant l'acceptation de ce prix par l'UniNE, qui semble faire ainsi la promotion de Credit Suisse. Marika Fenley remarque que ce prix permet la valorisation de l'enseignement, ce qui est un argument de poids pour continuer d'accepter de le décerner.

Marika Fenley donne encore quelques informations sur l'évaluation des leçons probatoires. Deux journées de leçons probatoires ont eu lieu durant l'année académique 2016-2017. Durant le semestre d'automne 2017, il y a déjà eu deux journées de leçons probatoires (FLSH et FSE) et deux autres sont prévues en FSE avant la fin de l'année.

Marika Fenley annonce que durant l'année académique 2016-2017, deux ateliers ont été proposés aux enseignants de l'Université de Neuchâtel. Dans le cadre du réseau RCFE, les ateliers suivants ont été organisés :

- 12 décembre 2016 : Atelier « Enseignement et formation de publics hétérogènes », Francesco Arcidiacono et Joanna Domingos, pour les intervenants du programme transversal de la CUSO ;
- 28 avril 2017 : Atelier « Développer des stratégies pour gérer des imprévus en classe », Deborah Dominguez et Joanna Domingos (RCFE).

Marika Fenley annonce également qu'un atelier a été organisé et que deux ateliers sont prévus pendant l'année 2017-2018:

- 16 novembre 2016 : Atelier « Stratégies d'enseignement interdisciplinaire », Marika Fenley (UniNE/RCFE)
- 15 mars 2018 : Atelier « Classe inversée », Marika Fenley (UniNE/RCFE)
- Avril/mai (à définir) : Atelier « Innovation pédagogique de l'année 2017-2018 », présentation des projets de cette année et réflexions sur l'innovation pédagogique.

Dans le cadre du soutien aux projets pédagogiques innovants, Marika Fenley annonce que les projets retenus cette année sont les suivants :

- Prof. David Ardia, FSE, Derivatives et Fixed income
- Prof. Martin Hilpert, FLSH, Vive le bilinguisme
- Prof. Antonio Iannaccone et Prof. Laure Kloetzer, FLSH, Materialités en contexte
- Prof. Thierry Obrist, FD, Droit fiscal suisse

- Prof. Nathalie Pignard-Cheynel, FSE-AJM, Information numérique (2 projets)

Evaluation des cursus

Virginie Fasel Lauzon donne quelques informations sur les évaluations de cursus effectuées durant l'année académique 2016-2017 :

- P 2016: Pilier de bachelor en langue et littérature hispaniques (rapport final en septembre 2016)
- P 2017: Bachelor en systèmes naturels (rapport final en novembre 2017)
- A 2017: Master en mathématiques (rapport final prévu pour avril 2018)
- P 2018: Master en biologie (rapport final prévu pour l'été 2018)

Virginie Fasel Lauzon signale qu'aucune évaluation n'est encore planifiée pour le semestre d'automne 2018 et invite les responsables de cursus intéressé-e-s à la contacter.

Virginie Fasel Lauzon informe que le rapport sur l'enquête statistique auprès des diplômés de l'UniNE (module ajouté à l'enquête de l'OFS) a été publié en mai 2017 et est disponible sur le site du Bureau qualité. Elle signale en outre qu'elle est actuellement en train de travailler sur un projet de rapports statistiques sur les cursus et qu'elle en parlera plus loin dans la présentation (voir le point 5 de l'ordre de jour).

Evaluation de la recherche

En ce qui concerne l'évaluation de la recherche, Virginie Fasel Lauzon indique que le rapport final du projet CUS P3 sur la cartographie de la recherche en sciences humaines est désormais disponible sur le site web du Bureau qualité. Elle informe qu'une réflexion est actuellement menée sur plusieurs points relatifs à l'évaluation de la qualité de la recherche:

- Possibilité de générer des statistiques sur la recherche à l'UniNE
- Avenir du portail 'Publications et Recherches'
- Projet de 'vitrine' des résultats de recherche sur le site de l'UniNE

Virginie Fasel Lauzon souligne l'importance de collaborer avec le Sitel dans le choix de portail/outil etc.

Une discussion suit sur le Portail Publications & Recherches (la plateforme actuelle de mise en valeur des recherches). Redouan Bshary souligne que quelle que soit la plateforme choisie, il faut s'assurer que le Sitel pourra importer et transférer les données existant sur portail actuel. Claire Le Bayon mentionne que le portail actuel est utilisé de façon régulière par une partie de la communauté universitaire. Elle remarque que l'ajout des publications est pratique puisque les données sont automatiquement transférées sur la page personnelle de la personne concernée.

Redouan Bshary trouve que c'est parfois difficile de se faire publier sur le site web de l'Université. Le Bureau Presse et Promotion sélectionne les résultats de recherche qui lui semble les plus attractifs, mais il manque effectivement une « vitrine » qui permette aux chercheurs de visibiliser leurs résultats de recherche, qu'ils fassent l'objet de communiqués de presse par ailleurs ou pas. Virginie Fasel Lauzon précise que c'est justement ce que vise l'actuel projet de vitrine des résultats de recherche, et se réjouit que ce projet réponde visiblement à un besoin des chercheurs. Olivier Crevoisier pose une question concernant la communication à l'UniNE et la coordination de la communication au niveau institutionnel. Virginie Fasel Lauzon explique que le Bureau qualité est chargé de concevoir un système d'assurance qualité et de préparer l'accréditation de l'Université en 2020-2021. Le Bureau qualité n'est pas responsable de la communication institutionnelle mais participe à la réflexion sur l'amélioration de la communication interne, qui fait partie des objectifs-clés pour l'accréditation. Jean-Marie Grether ajoute que le secrétaire général, qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2018, sera responsable de la communication institutionnelle et s'assurera de la coordination entre facultés et services.

Evaluation des services

Virginie Fasel Lauzon fait le bilan des activités concernant les services.

Chaque année, le Bureau qualité réalise pour le SACAD une enquête auprès des nouvelles et nouveaux étudiant-e-s. En 2016, l'enquête a ciblé les étudiant-e-s de Master et en 2017 les étudiant-e-s de Bachelor. Le rapport 2016 est disponible sur le site du Bureau qualité. Le rapport 2017 le sera probablement d'ici Noël.

Virginie Fasel Lauzon évoque deux pistes de réflexion concernant l'évaluation de la qualité des services : premièrement, une évaluation approfondie à la demande, en adaptant la démarche actuelle d'évaluation des cursus ; deuxièmement, des enquêtes de satisfaction périodique par questionnaire auprès des utilisateurs de services (étudiant-e-s d'une part, collaboratrices et collaborateurs d'autre part).

Communication

Virginie Fasel Lauzon informe que le Bureau qualité souhaite améliorer sa communication avec le reste de la communauté universitaire et a pris des mesures, depuis l'entrée en fonction de la nouvelle équipe, pour accroître sa visibilité :

Septembre 2017:

- Présentation de la nouvelle équipe du Bureau qualité dans Trait d'union
- Stand du Bureau qualité à Campus Info – pour motiver les étudiants à participer aux évaluations des enseignements

Octobre 2017:

- Présentation du processus d'accréditation institutionnelle par le Bureau qualité dans Uninews
47

Novembre 2017:

- Restructuration, actualisation et 'rafraichissement' du site web du Bureau qualité

La commission Qualis accepte la demande de Virginie Fasel Lauzon de publier les noms des membres de la commission sur le site du Bureau qualité. Ainsi, la communauté pourra prendre contact avec les membres de la commission sans passer par l'intermédiaire du Bureau.

4. Information concernant le projet de description des acquis de formation

Le projet concernant les acquis de formation au niveau des cursus/piliers a été lancé ce printemps. Marika Fenley donne de brèves informations sur le début du projet : il a été demandé aux responsables de cursus de communiquer leur planning pour l'introduction des acquis de formation jusqu'à fin octobre. Pour l'instant, 40 responsables sur 58 ont communiqué leur planning. Le Bureau qualité s'occupe de la coordination de ce projet. Les responsables de cursus sont responsables du projet pour ce qui concerne leur cursus. Les membres de la commission Qualis sont priés de relayer l'information. Redouan Bshary demande à connaître le planning de sa faculté. Marika Fenley répond qu'un message contenant le planning sera envoyé fin novembre aux doyens.

Marika Fenley annonce le lancement de deux projets pilote cet automne afin de comprendre les besoins des responsables de cursus et de mieux définir la marche à suivre à adopter. Delphine Yerly demande s'il est prévu d'inclure les formations continues et les programmes doctoraux dans cette procédure. Marika Fenley répond que ce n'est pas prévu pour le moment.

5. La nouvelle stratégie du Bureau qualité

Le Bureau qualité est en train de rédiger sa nouvelle stratégie. Quelques points en lien à ce sujet sont présentés.

Projet de rapport statistique sur les cursus

Virginie Fasel Lauzon présente un projet de rapport statistique sur les cursus. Elle explique que ce rapport sera proposé en complément aux évaluations approfondies des cursus, pour donner un aperçu de l'évolution des effectifs sur 10 ans. Ce rapport pourra être envoyé pour la première fois cet hiver, puis une fois par année en automne. Virginie Fasel présente le contenu du rapport et demande leur avis sur la pertinence de ce contenu aux membres de la commission. Claire Le Bayon indique qu'il serait intéressant de savoir ce que font les alumni après l'obtention de leur titre. Elle demande comment faire pour garder contact avec les alumni. Virginie Fasel Lauzon répond que l'enquête OFS de 2015 a permis d'obtenir des informations sur le parcours professionnel des diplômés. Elle remarque que les informations obtenues grâce à l'enquête ne sont cependant pas forcément utiles pour les responsables

de cursus et de pilier. Si l'UniNe décide de réitérer l'achat d'un module de question lors de l'enquête 2019, il vaudra la peine de consulter les responsables de cursus pour connaître à l'avance les informations qu'ils souhaitent obtenir. David Ardia propose d'utiliser des groupes LinkedIn pour garder contact avec les alumni. Ce sont des groupes fermés et en quelques clics on peut avoir des statistiques très intéressantes sur les activités professionnelles de chacun. Redouan Bshary souhaite en savoir plus sur les raisons qui conduisent certain-e-s étudiant-e-s à abandonner leurs études. Virginie Fasel Lauzon répond que le Bureau des immatriculations se renseigne sur les raisons des abandons auprès des personnes concernées et que les informations peuvent être fournies lors de l'évaluation approfondie des cursus pilotée par le Bureau qualité.

Modification dans l'évaluation des cursus

Virginie Fasel Lauzon annonce que la démarche d'évaluation approfondie des cursus a fait l'objet de modifications. Auparavant, des experts étaient sollicités pour commenter le rapport final d'évaluation. Le rapport et les commentaires étaient ensuite transmis au rectorat, sans modification préalable du rapport. Suite à des critiques reçues par le Bureau qualité sur cette procédure qui ne valorise pas le travail des experts, il a été décidé d'introduire le changement suivant : les experts commentent une version intermédiaire du rapport d'évaluation, que le groupe de travail peut ensuite retravailler sur la base des commentaires des experts. Cette modification a été proposée et acceptée avec enthousiasme par le groupe de travail impliqué dans l'évaluation actuellement en cours, celle du Master en mathématiques. Il a en outre été convenu de mettre en place un suivi systématique des évaluations, sous forme d'un bilan des améliorations à remettre une année après l'envoi du rapport final au rectorat.

Modification dans l'évaluation institutionnelle

Jean-Marie Grether présente un projet de modifications concernant la procédure d'évaluation institutionnelle des enseignements. L'objectif est de simplifier et de clarifier la démarche dans les quatre facultés. Il s'agit donc de consolider la cohérence de la démarche, de clarifier les responsabilités des instances impliquées et d'assurer un suivi formatif lors de cas potentiellement problématiques. La première modification consiste à utiliser la même question dans les quatre facultés, complétée, lorsque les acquis de formation auront été introduits pour l'ensemble des cursus et piliers, par une question supplémentaire portant sur la pertinence de l'enseignement au regard de ces acquis. Les changements seront introduits au semestre de printemps 2018, afin d'entrer en vigueur dès la rentrée 2018-2019. André Kuhn souligne qu'il faut bien définir ce qu'on entend par « cas problématique ». Redouan Bshary souligne que l'identification des cas problématiques à une visée formative, puisqu'elle est menée dans l'optique d'un soutien aux enseignant-e-s. Jean-Marie Grether indique qu'il est prévu, outre ces modifications, de donner du temps aux étudiant-e-s pour répondre aux questionnaires pendant une des séances de chaque enseignement, dans le but d'augmenter le taux de réponse et de motiver les étudiant-e-s à participer. Christian Livi demande si l'évaluation sera disponible en anglais. Jean-Marie répond que ce n'est pas prévu et que les enseignant-e-s peuvent proposer des questions en version bilingue (en les rédigeant en français et en anglais par exemple).

6. Directive de la Commission Qualis

Jean-Marie Grether constate que la commission Qualis ne dispose pas d'une directive et il propose que le Bureau qualité présente un projet de directive lors de la prochaine séance de la Commission. Une directive permettra de clarifier les compétences et la composition de la commission, de renforcer son ancrage institutionnel et de valoriser le travail de ses membres. La proposition est acceptée.

7. Charte pédagogique

Marika Fenley présente l'idée d'introduire une charte pédagogique à l'Université. Une telle charte permet de mieux définir les visées institutionnelles en terme d'enseignement, de valoriser l'enseignement et d'aider les enseignant-e-s à comprendre les attends de l'institution et les besoins en termes de développements professionnel et pédagogique. La charte pédagogique de l'Université libre de Bruxelles est distribuée pour donner un exemple.

Christian Livi demande si c'est aussi prévu de prendre en compte la formation des doctorant-e-s dans cette charte. Virginie Fasel Lauzon répond qu'il existe déjà une charte du doctorat disponible sur le site de l'UniNe et que la charte pédagogique concernera donc les enseignements dispensés aux niveaux Bachelor et Master ainsi que les formations continues. La proposition est acceptée. Le Bureau qualité rédigera un projet de charte et la soumettra à la Commission lors d'une prochaine séance.

8. Divers

Jean-Marie Grether propose de prévoir une prochaine séance Qualis au printemps et de se réunir au moins deux fois par année dès 2018. Il remercie les membres de leur présence et leur prie d'envoyer leur commentaires et retours par emails.

La séance est levée à 13h45.